

222C1125  
FR0014009ON9-FS0334

16 mai 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**EUREKING**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mai 2022, la société Linden Advisors LP<sup>1</sup> (United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, Dover, DE 19904, Etats Unis d'Amérique), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 mai 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUREKING et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 1 485 000 actions EUREKING représentant autant de droits de vote, soit 7,43% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à l'augmentation de capital de la société EUREKING dans le cadre de son introduction en bourse<sup>3</sup>.

Au titre de l'article 223-14 III du règlement général, le déclarant a précisé détenir 1 485 000 bons de souscription d'actions ordinaires rachetables (« BSAR ») portant sur 742 500 actions EUREKING, 2 BSAR donnant droit à une action EUREKING au prix d'exercice de 11,50 € par action nouvelle (cf. caractéristiques des BSAR dans le prospectus mentionné dans la note en bas de page n°3).

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Siu Min Wong, lequel a précisé ne détenir aucune action EUREKING.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 20 000 000 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le numéro 22-134 en date du 6 mai 2022 et communiqué de la société EUREKING en date du 9 mai 2022.